



**Vincent Locas, avocat**

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE ET PAR MESSENGER**

Le 20 novembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : 10<sup>e</sup> demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 – PHASE 2**

**Notre dossier : 312-00899**

**Dossier Régie : R-4076-2018**

---

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2019-141 (paragr. 365, 428, 623 et 676), vous trouverez ci-joint la mise à jour des informations relatives à l'établissement des tarifs finaux de l'année tarifaire 2019-2020 selon l'approche autorisée par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2018-011, soit la pièce Énergir-G, Document 5 et les pièces révisées Énergir-S, Documents 1 et 2.

En suivi de la correspondance du 4 octobre 2019 (B-0315), Énergir dépose également la pièce révisée Énergir L, Document 3.

Enfin, Énergir dépose l'original de la demande mentionnée en objet ainsi qu'une liste révisée des pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.